

EXAMEN SEMESTRIEL – RATTRAPAGE 2020 (2 heures)

Question 1 : Après avoir défini l'expression « droits subjectifs », présentez ses classifications possibles (04 points)

Question 2 : Qu'est-ce que la loi ? (04 points)

Question 3 : Qu'est-ce que la hiérarchie des normes juridiques ? Présentez l'articulation verticale desdites normes (04 points)

Question 4 : « La loi ne dispose que pour l'avenir. Elle n'a point d'effet rétroactif ». Expliquez (04 points)

Question 5 : Quelles sont les institutions traditionnelles chargées de dire le droit au Cameroun ? (04 points).
(Cf. question 4 de la SN 2020)